

commissie verscheidene bilaterale vergaderingen gehouden met elk van de partijen, om na te gaan hoe het nu verder moet. Elk van de partijen verklaarde zich bereid tot een intensieve dialoog om naar de NKC terug te komen met voorstellen voor een politiek akkoord. Alle partijen waren het eens over de doelstelling om voor de volgende COP 26 in Glasgow in november 2021 een politiek akkoord te bereiken. Een eerste gezamenlijke, plenaire vergadering van de NKC en ENOVER-CONCERE is gepland voor 21 mei. Tijdens deze vergadering zal de voorzitter van de NKC naar verwachting verslag uitbrengen over de resultaten van het bilateraal overleg, om te bepalen wat de volgende stappen in het proces zijn en welk tijdschema nodig is om de contouren van een overeenkomst op te stellen.

13.03 Kurt Ravyts (VB): Mevrouw de voorzitter, mevrouw de minister, ik dank u voor uw antwoord.

Ik ben inderdaad een klein beetje te vroeg. Het is immers nog geen 21 mei, maar men zal snel moeten werken wanneer men daarover een politiek akkoord wil bereiken vóór de COP. Dit is een heel belangrijke materie. U weet dat er in Vlaanderen, zeker bij mijn progressieve collega's, veel ophef bestaat over het compensatiemechanisme voor hoogintensieve bedrijven dat in het Vlaams Klimaatfonds werd opgenomen met betrekking tot energie.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

14 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le captage et le stockage du CO₂" (55017453C)

14 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De afvang en opslag van CO₂" (55017453C)

14.01 Daniel Senesael (PS): Madame la présidente, madame la ministre, ces dernières années, de nombreux projets mobilisant différentes techniques de captage et de stockage du CO₂ ont été développées en Europe. Citons, à titre d'exemple, le projet "Porthos" lequel mobilise à la fois l'autorité portuaire du port de Rotterdam et plusieurs entreprises – la mise en place d'un projet analogue dans le port d'Anvers est actuellement étudiée – ou encore le projet "Longship" décidé par le gouvernement norvégien.

Le captage et le stockage du CO₂ recouvrent une série de procédés pouvant requérir, pour être

réellement efficaces, des améliorations. Dans votre note de politique générale, vous évoquiez la nécessité de "prêter attention aux énergies renouvelables innovantes pour le captage, la réutilisation et le stockage du CO₂".

À ce sujet, vous mentionniez votre volonté de "consulter la ministre de l'Énergie sur la manière dont nous pouvons mettre en place des projets pilotes à cet effet et mettre en place un cadre réglementaire pour accélérer ces innovations". Pouvons-nous avoir votre retour à ce propos, ainsi que sur les initiatives réalisées et envisagées?

Des contacts avec vos collègues régionaux compétents ont-ils été pris en la matière? Le cas échéant, pouvons-nous obtenir des informations à cet égard?

14.02 Zakia Khattabi, ministre: Madame la présidente, monsieur Senesael, atteindre la neutralité climatique en 2050 nécessitera des efforts particulièrement importants dans tous les secteurs. Dans les secteurs du bâtiment, du transport et de la production d'électricité, nous devons viser des émissions nulles ou pratiquement nulles à long terme.

Par contre, nous savons qu'afin de décarboner complètement l'industrie, nous devons avoir recours, en bout de chaîne, à une quantité potentiellement non négligeable de capture de carbone. Dans cette perspective, j'observe avec intérêt les projets en développement dans le monde et chez nous tout en restant attentive à la manière dont ceux-ci prennent ou prendront en compte les risques associés à ces technologies.

Le plan belge de relance et de résilience comporte deux volets liés au captage, à la réutilisation et au stockage du CO₂.

D'une part, le gouvernement fédéral, en coopération avec les autorités régionales, prendra des mesures pour permettre une révision législative, afin de créer un cadre plus élaboré pour les marchés du H₂ et du CO₂. D'autre part, il existe un projet d'investissement de 95 millions d'euros pour le développement d'un premier réseau de transport de CO₂ de quelque 100-160 km et d'unités terminales dans les principaux pôles industriels de Flandre: Anvers et Gand et de Wallonie: Hainaut, Liège et les vallées de la Sambre et de la Meuse. À cette fin, les infrastructures de gaz naturel existantes non utilisées seront adaptées dans la mesure du possible.

En ce qui concerne ces matières, ma collègue Tinne Van der Straeten a commandé une étude à Deloitte, en étroite collaboration avec la DG de l'énergie du SPF Économie. Les résultats de cette étude sur l'avenir du gaz dans le contexte d'une Belgique climatiquement neutre, seront présentés le 18 mai. Les conclusions conduiront certainement à de nouvelles réflexions et discussions au sein des organes de concertation CNC (Commission nationale Climat) et CONCERE (CONCerteation entre l'État fédéral et les Régions).

Permettez-moi d'insister sur le fait qu'il ne faut pas oublier qu'à long terme, le CCUS ne peut offrir qu'une réponse très limitée au défi de la neutralité climatique d'ici à 2050 et qu'il ne devrait être déployé que dans les secteurs difficiles à décarboner complètement!

Pour réaliser la transition vers la neutralité climatique, nous devons tout d'abord nous efforcer de supprimer à terme l'utilisation des combustibles fossiles.

14.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie de vos réponses, qui sont dans la lignée reprise dans votre déclaration de politique générale. Je me réjouis également de connaître les résultats de l'étude menée par votre collègue, le 18 mai prochain, pour examiner les conclusions, d'une part, et les actions qui pourront être entreprises, d'autre part.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

15 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'impact climatique des cryptomonnaies" (55017454C)

15 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De klimaatimpact van de cryptomunten" (55017454C)

15.01 Daniel Senesael (PS): Madame la présidente, madame la ministre, les cryptomonnaies nécessitent le fonctionnement permanent d'un nombre important de processeurs informatiques, ceci impliquant une consommation d'électricité considérable. L'université de Cambridge a notamment estimé que la consommation d'électricité d'un pays comme la Belgique équivalait à 52,82 % de celle du bitcoin.

Madame la ministre, pouvons-nous obtenir votre

retour au sujet de cette problématique? Des initiatives y afférentes sont-elles envisagées, aux niveaux européen et international plus particulièrement?

La Banque centrale européenne a récemment publié un rapport portant sur la possible création d'une monnaie numérique européenne inspirée des cryptomonnaies. L'un des apports de cette monnaie pourrait être de diminuer l'empreinte carbone du système monétaire et de paiement actuellement employé en Europe. Notons toutefois le manque d'informations mentionnées relatives à la nature de la technologie qui pourrait être utilisée. Pouvons-nous avoir votre point de vue à propos de ce projet et de ses possibles impacts climatiques?

15.02 Zakia Khattabi, ministre: Madame la présidente, monsieur Senesael, les cryptomonnaies subissent un processus de minage très énergivore. Il faut imaginer des milliers de personnes sur Terre, faisant tourner en permanence leurs ordinateurs pour miner telle ou telle cryptomonnaie, et espérer bénéficier d'une récompense.

Une étude de 2019 arrive à un maximum théorique de la moitié de la consommation énergétique mondiale actuelle si tout le monde se mettait à miner du bitcoin avec du matériel courant. En pratique, l'intensité du minage dépend de la valeur de la cryptomonnaie en question, du prix de l'électricité et de la performance énergétique des ordinateurs utilisés. Le gain espéré doit être positif. Lors des épisodes de haute valeur de la cryptomonnaie visée, il est vraisemblable que plus d'énergie est utilisée pour son minage. Le minage devrait, par ailleurs, diminuer avec le temps.

Ceci étant dit, le principe des cryptomonnaies actuelles pose un problème environnemental certain. Certaines nouvelles cryptomonnaies du marché se basent sur des consensus différents, par exemple, de ceux qui concernent le bitcoin, et en principe moins énergivores. Il y a donc un potentiel de réduction d'empreinte énergétique de ce type de monnaies. A priori, je ne vois pas ce qu'une cryptomonnaie pourrait apporter de plus à l'environnement que la monnaie électronique conventionnelle. Cette dernière a également une empreinte énergétique d'un autre ordre que l'empreinte énergétique de la fabrication de billets et de pièces de monnaie qui, elle, diminue avec la diminution de ce moyen de paiement.

Je vous suggère, monsieur Senesael, de poser